



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 r) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : gestion et modernisation des systèmes
de statistique**

Gestion et modernisation des systèmes de statistique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie. Il rend compte des travaux sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique. À sa quarante-neuvième session, la Commission a réaffirmé qu'il importait d'établir la nouvelle (quatrième) édition du Manuel d'organisation statistique pour apporter des réponses aux problèmes communs et proposer des solutions novatrices, et en a approuvé la structure, les priorités et le contenu, sous réserve que les adaptations et améliorations proposées soient dûment prises en compte au stade de la rédaction. Les travaux de mise à jour s'accompagnent d'une série de conférences thématiques régionales et sous-régionales destinées aux statisticiens en chef et aux cadres supérieurs des organismes de statistique. Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement de l'actualisation du Manuel et de la manière dont les premières conférences thématiques ont contribué à éclairer et à enrichir la quatrième édition en mettant au jour les initiatives régionales et les bonnes pratiques nationales. Le document de référence concernant ce point de l'ordre du jour renvoie aux projets de chapitres disponibles et donne des informations sur les conférences thématiques et d'autres documents utiles, et contient des informations sur les modifications mineures apportées à la structure du Manuel qui ont été examinées pendant la phase de rédaction.

Les mesures que la Commission est appelée à prendre figurent au paragraphe 28 du présent rapport.

* E/CN.3/2020/1.



I. Introduction

1. Pour que le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des plans de développement régionaux et nationaux correspondants puisse être fait, les systèmes statistiques nationaux doivent produire plus rapidement et à un rythme plus fréquent de nombreux statistiques et indicateurs supplémentaires. Les bureaux de statistique doivent donc revoir leurs processus institutionnels, organisationnels et techniques en conformité avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle. Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable a montré qu'il fallait que les organismes de statistique s'adaptent et évoluent¹.

2. Moderniser est incontournable si l'on veut que la statistique officielle réponde aux besoins sans cesse plus nombreux des décideurs, des chercheurs, des médias et de la société civile, lesquels souhaitent disposer de statistiques ventilées, de qualité et à jour. Ainsi, la Commission de statistique a convenu à sa quarante-huitième session qu'il fallait mettre à jour le Manuel d'organisation statistique, dont la troisième édition a été publiée en 2003. Depuis 1954, l'objectif premier du Manuel est d'aider les statisticiens en chef et les cadres supérieurs des organismes de statistique à se doter de capacités adaptées à leurs besoins². Il est proposé d'intituler la nouvelle (quatrième) édition « Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux ». Le Manuel ne devrait pas être prescriptif car les pays ne sont pas tous dans la même situation et eux seuls peuvent décider si telle ou telle orientation leur est utile. Il fournit plutôt des orientations de sorte à guider et informer les organismes de statistique face à des questions et des sujets importants, y compris nouveaux et émergents.

3. À sa quarante-neuvième session, la Commission de statistique a approuvé la structure et le plan de la prochaine édition du Manuel, y compris les annotations détaillées concernant chaque projet de chapitre et ses sections. Le Manuel compte 16 chapitres, dont une introduction, un aperçu général et 14 chapitres thématiques de fond ainsi que plusieurs annexes. Ce plan a été établi à la suite d'un examen complet de l'édition de 2003, qui s'est accompagné d'une enquête menée auprès des statisticiens en chef nationaux et d'autres mécanismes de consultation. À l'issue des consultations, il a été confirmé que la prochaine édition du Manuel ne devrait pas être conçue comme un exposé descriptif mais plutôt comme une liste des éléments que les organismes de statistique devraient prendre en considération pour mettre en place des capacités statistiques adaptées à leurs besoins. Le Manuel devait être conçu comme un document évolutif actualisé régulièrement, dont les chapitres pourraient être lus indépendamment les uns des autres. Finalement, le Manuel devrait faciliter l'harmonisation et la convergence des définitions et de la terminologie qui ont vu récemment le jour dans le cadre d'initiatives et de programmes menés aux niveaux mondial ou régional, parfois sans coordination.

4. Document évolutif, le Manuel sera publié avant tout sur une plateforme Internet interactive adaptée qui pourra être mise à jour en permanence. Pour conserver cette approche plus dynamique, le chapitre Aperçu général sera le seul présenté sous forme imprimée dans toutes les langues officielles de l'ONU. Il est d'autant plus important que ce chapitre soit publié dans le plus grand nombre de formats et de langues possibles qu'il s'adresse à un large éventail d'utilisateurs et de parties prenantes à tous les niveaux, à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes statistiques nationaux.

¹ Voir <https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape-Town-Global-Action-Plan/>.

² La première édition en 1954 a été suivie de la deuxième en 1980, puis de la troisième en 2003. Voir <https://unstats.un.org/unsd/dnss/hb/default.aspx>.

5. S'agissant de la gouvernance, la Commission a proposé de créer un groupe consultatif chargé d'encadrer le processus de rédaction et de veiller à ce que soient pris en compte les divers contextes régionaux et nationaux, les bonnes pratiques, les défis à relever et les initiatives récentes³. Elle a également suggéré que le processus soit complété par une série de conférences thématiques aux niveaux régional et sous-régional, de sorte à recenser les pratiques optimales et les difficultés, dont la prochaine édition du Manuel tiendra compte.

6. Dans le présent rapport, la Commission de statistique trouvera des informations sur :

a) La gouvernance et les dispositions générales concernant la rédaction de la prochaine édition du Manuel, y compris le rôle et les tâches de l'équipe de rédaction, du groupe consultatif et des conférences thématiques régionales (voir la section II ci-dessous) ;

b) L'état d'avancement des chapitres de fond du Manuel révisé, notamment les conclusions des premières conférences thématiques, et la mise à jour de la structure du Manuel, tel qu'approuvé par la Commission à sa quarante-neuvième session (voir la section III ci-dessous) ;

c) L'organisation et la planification du travail restant à accomplir pour la publication du Manuel d'ici à la fin de 2020 (voir la section IV ci-dessous).

7. Le document de référence concernant ce point de l'ordre du jour contient de plus amples informations sur les petits changements proposés pour les chapitres du Manuel depuis qu'il a été approuvé par la Commission et propose des hyperliens vers les versions préliminaires des chapitres déjà disponibles sur la plateforme wiki de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales à la cinquante et unième session de la Commission⁴.

8. La Division de statistique saisit cette occasion pour remercier les membres du groupe consultatif de leurs précieuses observations et orientations, ainsi que les banques multilatérales de développement et les autres organisations régionales qui ont apporté leur soutien à l'organisation des huit conférences thématiques régionales⁵.

II. Gouvernance et modalités

9. La mise à jour des chapitres du nouveau Manuel a commencé au début de 2018 par la création d'une équipe de rédaction restreinte gérée par la Division de statistique. Cette équipe est complétée par un groupe de personnes mobilisées de façon ponctuelle pour contribuer aux sections plus techniques du Manuel dans leurs domaines de connaissance et d'expertise respectifs.

³ Les membres du groupe consultatif sont les suivants : Afrique du Sud, Brésil, Ghana, Kenya, Mongolie, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suriname, État de Palestine, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail, CNUCED, Banque asiatique de développement, Eurostat, Open Data Watch, PARIS21, Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et les cinq commissions régionales des Nations Unies.

⁴ Cette plateforme, créée et gérée par la Division de statistique, est un site Web qui permet à ses utilisateurs de modifier son contenu et sa structure de manière interactive. Les utilisateurs peuvent consulter la plateforme au moyen d'identifiants leur permettant d'accéder à plus de fonctionnalités ou sans s'inscrire, ce qui leur permet uniquement de visualiser, télécharger ou imprimer du contenu.

⁵ Des remerciements particuliers sont adressés à l'Association européenne de libre-échange, qui a contribué à un chapitre complet du manuel, ainsi qu'à Eurostat pour l'appui financier substantiel qu'il a apporté à l'ensemble du processus de rédaction et d'édition.

10. Comme l'a recommandé la Commission, un groupe consultatif a été créé pour donner des orientations générales à l'équipe de rédaction, de façon périodique ou à la demande. Les membres de ce groupe ont été choisis de telle sorte que les réseaux et les initiatives relatifs à la statistique existants aux niveaux régional et mondial puissent être mis à profit, comme le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle ; le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle ; le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales ; et le Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité. Le Manuel actualisé s'inspirera, dans la mesure du possible, des initiatives mondiales, régionales et sous-régionales pertinentes lancées par ces groupes, ainsi que de leurs produits et recommandations.

11. Pour chaque chapitre, on commence par dresser un inventaire des initiatives novatrices, des documents de référence et des directives existant aux niveaux national, régional et mondial et faire un état des lieux de l'expérience des pays. Puis, une première ébauche est faite et mise à la disposition de tous les membres de l'équipe de rédaction, qui l'examinent pour s'assurer qu'elle est complète, cohérente et conforme aux normes et aux bonnes pratiques internationales. Cette version provisoire est soumise au groupe consultatif pour qu'il formule des recommandations générales et fasse des commentaires ; donne des exemples et des bonnes pratiques propres à chaque pays ; et suggère des liens supplémentaires vers des initiatives régionales et mondiales. Les contributions reçues du groupe consultatif sont incorporées et le projet de chapitre est mis à jour avant d'être soumis au groupe consultatif pour un deuxième examen. Enfin, après cette deuxième série de consultations, le projet de chapitre avancé est mis sur la plateforme wiki de la Division de statistique pour que le public puisse faire des commentaires.

12. Pour que les consultations soient plus étendues, une série de conférences thématiques régionales sur la gestion d'un organisme de statistique en période de changement est organisée afin de faire connaître l'objet et le contenu du Manuel actualisé à un public plus large de statisticiens en chef, de hauts responsables d'organismes de statistique et de décideurs. Ces conférences, organisées aux niveaux régional et sous-régional, ont pour but de permettre aux participants d'examiner les changements institutionnels, organisationnels et techniques récents introduits pour relever les défis et saisir les possibilités qui se présentent. Leur but est également de mieux faire comprendre les nouveaux besoins des organismes de statistique en matière d'adaptation et de développement, de contribuer à les hiérarchiser et de permettre l'échange des données d'expérience et des initiatives récentes.

13. Grâce à ces conférences, l'équipe de rédaction peut trouver et recueillir des informations complémentaires sur les bonnes pratiques, les défis et les initiatives qui entreront dans la prochaine édition du Manuel et l'enrichiront. Les conférences thématiques s'articulent autour de quatre grands thèmes couvrant tous les chapitres de fond du prochain Manuel, à savoir :

a) Le renforcement des cadres institutionnels et organisationnels des systèmes statistiques nationaux (relevant du domaine stratégique 1 du Plan d'action mondial du Cap et des chapitres III à V du Manuel) ;

b) La garantie de la qualité de l'information statistique et l'amélioration de la cohérence des données grâce à l'analyse statistique et aux cadres analytiques (relevant des domaines stratégiques 2 et 3 du Plan d'action mondial du Cap et des chapitres VI, VII et IX du Manuel) ;

c) L'appui à la transformation des processus de production statistique, de la collecte de données à la diffusion, dans le contexte de la révolution numérique et technologique (relevant du domaine stratégique 4 du Plan d'action mondial du Cap et des chapitres VIII, X, XI, XIII et XIV du Manuel) ;

d) La mobilisation des ressources et des infrastructures adéquates et la promotion de la coopération régionale et mondiale pour le développement des capacités statistiques nationales (relevant des domaines stratégiques 5 et 6 du Plan d'action mondial du Cap et des chapitres XII, XV et XVI du Manuel).

14. Au total, une série de huit conférences thématiques régionales devrait se tenir entre octobre 2019 et décembre 2020 : deux conférences pour l'Afrique, une en anglais et une en français ; une conférence pour l'Asie (à l'exclusion de l'Asie centrale) ; une dans la région du Pacifique ; deux conférences pour les Amériques (une pour les Caraïbes et une autre pour l'Amérique latine) ; une conférence pour les États arabes ; et une pour l'Asie du Sud-Est et l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale.

III. Progrès actuels

A. Chapitres disponibles, chapitres en cours de rédaction et enseignements à retenir

15. Au moment où le présent rapport est soumis, des versions préliminaires existent pour les huit chapitres suivants, disponibles sur la plateforme wiki de la Division de statistique :

- Chapitre III : La base de la statistique officielle
- Chapitre IV : Système statistique national
- Chapitre V : Organisme national de statistique
- Chapitre VII : Gestion de la qualité
- Chapitre VIII : Sources de données, collecte et traitement
- Chapitre X : Diffusion des données et communication avec les utilisateurs
- Chapitre XII : Gestion et mise en valeur des ressources humaines
- Chapitre XIV : Gestion des technologies de l'information

16. Les six chapitres suivants sont en cours de rédaction et devraient être disponibles d'ici à la fin mars 2020 :

- Chapitre VI : Les utilisateurs et leurs besoins
- Chapitre IX : Analyse et cadres analytiques
- Chapitre XI : Infrastructures statistiques communes
- Chapitre XIII : Gestion des données, de l'information et des connaissances
- Chapitre XV : Gestion financière et gestion des bâtiments et de l'espace physique
- Chapitre XVI : Activités et collaboration internationales

17. Pendant la rédaction, le groupe consultatif a indiqué que certaines sections gagneraient à être déplacées, au sein d'un même chapitre ou, dans certains cas

exceptionnels, dans un autre chapitre. Par exemple, la section Pertinence pour d'autres producteurs de statistiques officielles, à la fin de la plupart des chapitres, a été remontée dans le chapitre concerné pour que le lecteur la voie immédiatement. Pour les quelques versions préliminaires soumises avant que le groupe consultatif n'ait formulé cette recommandation, cette section sera déplacée à un stade ultérieur, pendant l'édition.

18. L'une des principales modifications suggérées par le groupe consultatif a été de fusionner le chapitre XV sur la gestion financière et gestion des bâtiments et de l'espace physique avec le chapitre V sur l'organisme national de statistique ou le chapitre XII sur la gestion et mise en valeur des ressources humaines. En outre, les consultations ont mis en évidence certains sujets négligés, tels que la culture statistique, qui fait désormais l'objet d'une section du chapitre X consacrée à la diffusion des données et à la communication avec les utilisateurs. Il a également été décidé que le chapitre VII sur la gestion de la qualité devrait être légèrement remanié à la lumière du United Nations national quality assurance frameworks Manual for official statistics (manuel des cadres nationaux d'assurance qualité des Nations Unies pour les statistiques officielles), qui vient d'être publié.

B. Conférences régionales thématiques

19. Une manifestation parallèle à la cinquantième session de la Commission de statistique a été organisée pour lancer la série de conférences thématiques régionales sur la gestion d'un organisme de statistique en période de changement. Elle a été l'occasion de consulter les statisticiens en chef nationaux et les hauts responsables des organisations internationales sur les thèmes, la structure et les modalités de la prochaine série de conférences thématiques régionales et sous-régionales.

20. Deux des huit conférences thématiques régionales, sur la gestion d'un organisme de statistique en période de changement, ont été achevées en 2019. Elles ont eu lieu en Afrique du Sud, du 7 au 9 octobre 2019, pour les pays africains anglophones, et à la Barbade, du 25 au 27 novembre 2019, pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes.

21. La conférence en Afrique a été conjointement organisée par la Commission économique pour l'Afrique, le bureau sud-africain de la statistique et la Division de statistique. Elle a rassemblé plus de 50 statisticiens en chef et cadres supérieurs de 21 organismes nationaux de statistique. Elle s'est articulée autour de quatre séances stratégiques portant sur des chapitres du Manuel (comme indiqué plus haut) et a joué un rôle déterminant dans l'évaluation des principaux problèmes de développement de la statistique officielle concernant le Programme 2030. Cette conférence permettra d'inclure dans le Manuel des conseils pertinents et suffisamment détaillés, illustrés par divers exemples de bonnes pratiques.

22. La conférence dans les Caraïbes a été organisée conjointement par la Banque interaméricaine de développement, le secrétariat de la Communauté des Caraïbes, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Division de statistique. Elle a rassemblé plus de 40 statisticiens en chef et cadres supérieurs de 17 organismes nationaux de statistique ainsi qu'un nombre plus restreint de décideurs de haut niveau. Divers exemples de bonnes pratiques à inclure dans le Manuel ont été recueillis auprès des participants. Plus particulièrement, la conférence a permis de cerner les défis et les possibilités propres aux petits bureaux de statistique disposant de ressources limitées.

IV. Prochaines étapes

23. Après mars 2020, une fois disponibles tous les chapitres de fond, l'équipe de rédaction, en étroite consultation avec le groupe consultatif fera un examen approfondi de la structure générale du Manuel, dont le principal objectif sera de regrouper en un seul document simplifié les 14 chapitres de fond rédigés indépendamment, d'améliorer la cohérence et les renvois entre les chapitres et, enfin, de repérer tout chevauchement inutile et toute lacune éventuelle. Au cours de cette phase, le chapitre I (Introduction) et le chapitre II (Aperçu général) seront rédigés, en gardant à l'esprit que le chapitre sur l'aperçu général, qui vise un public plus large, sera disponible sous forme imprimée dans toutes les langues officielles de l'ONU. Comme indiqué plus haut, le groupe consultatif a suggéré que cette nouvelle édition du Manuel soit rebaptisée « Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux ».

24. Comme l'a suggéré le groupe consultatif, il faudra revoir le niveau de technicité et de détail de certains chapitres pour les rendre plus stratégiques et incisifs. Le Manuel étant un document évolutif, certains éléments plus techniques pourraient apparaître dans des zones de texte extensibles. Les spécifications exactes de la publication électronique du Manuel sur une plateforme Web restent à déterminer, mais il devrait paraître dans un format imprimable et convivial. Le groupe consultatif participera au choix de la plateforme d'hébergement et de diffusion de l'ensemble du Manuel.

25. Avant que le Manuel ne soit entièrement finalisé, toutes les conférences thématiques devront être achevées afin de permettre l'incorporation des bonnes pratiques et des initiatives de toutes les régions. Au moment de la soumission du présent rapport, il était prévu de tenir la conférence pour l'Asie du 12 au 14 février 2020, à Manille, et la conférence pour l'Europe du Sud-Est et l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale, du 27 au 29 avril 2020, en Ouzbékistan. D'après les premières consultations tenues au titre de la conférence concernant les pays africains francophones, celle-ci pourrait avoir lieu en mars ou avril 2020, au Maroc. Toutefois, les autres conférences pour le Pacifique, les États arabes et l'Amérique latine sont toujours en cours de discussion et en attente de financement.

26. À sa quarante-neuvième session, la Commission de statistique a souligné qu'il fallait que davantage de chapitres du Manuel, outre le chapitre II, soient disponibles dans les langues officielles de l'ONU et dans d'autres langues. Les États Membres et d'autres partenaires régionaux ou mondiaux pourraient être mis à contribution. Toutefois, les modalités de cette collaboration devraient être étudiées plus avant.

27. Après la publication officielle du Manuel sur Internet d'ici à la fin de 2020, il faudra mettre en place un mécanisme durable permettant de l'actualiser régulièrement. Pour faciliter ce processus, il a été proposé de créer un groupe consultatif permanent chargé de trouver et de rassembler les nouvelles pratiques, les solutions novatrices et les nouvelles initiatives régionales et mondiales. Ce groupe pourrait mettre à jour le Manuel évolutif tous les six mois. Un rapport récapitulatif des modifications importantes apportées au Manuel serait présenté tous les deux ans à la Commission de statistique.

V. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

28. La Commission est invitée :

a) à faire connaître ses vues sur la gouvernance et les modalités générales concernant la rédaction de la prochaine édition du Manuel, y compris le rôle et les tâches de l'équipe de rédaction et du groupe consultatif, ainsi que sur l'organisation et la portée des conférences thématiques régionales ;

b) à faire des observations sur les progrès réalisés dans la rédaction des chapitres de fond du Manuel révisé ainsi que sur le petit changement proposé concernant la structure du Manuel, tel que figurant dans le document de référence ;

c) à donner son avis sur les possibilités de diffusion sur Internet de la prochaine édition du Manuel et sur les mécanismes permettant de le mettre régulièrement à jour, notamment les moyens permettant de le traduire dans les langues officielles de l'ONU ainsi que dans d'autres langues ;

d) à approuver le changement de nom du Manuel, qui passe de « Manuel d'organisation statistique » à « Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux ».
